



Partenaires de votre réussite

La lettre d'information du Groupe
Hans & Associés - N°4 - 2003-2004



Edito

Madame, Monsieur, Chers Clients,

L'année 2003 a été éprouvante pour bon nombre d'entre nous et pour certains les difficultés sont à venir.

Si la récession a déjà frappé le monde industriel, il est fort à penser que la baisse de la consommation va influencer les métiers des services et de l'artisanat.

Sans tenir compte des difficultés que connaissent les entreprises, nous voyons nos politiques continuer à augmenter les taxations.

Nous espérons que le creux de la vague a été atteint et que 2004 connaîtra un souffle de croissance.

La presse nous parle de reprise, nous souhaitons qu'elle soit véritablement au rendez-vous.

Merci de votre précieuse collaboration. Au nom de toute notre équipe, permettez-nous de vous souhaiter de joyeuses fêtes et tous nos vœux de succès.

Très sincèrement.
L'équipe de direction Hans & Associés.

Actualité :

René Hans pour la troisième fois à l'Assemblée Nationale le 19 juin 2003

Cette manifestation organisée par l'IFRAP comptait parmi ses invités notamment

- Monsieur François Goulard, député-maire de Vannes, vice-président de la Commission des Finances
- Monsieur Bernard Zimmern, président de l'IFRAP
- Monsieur Hervé Novelli, député d'Indre et Loire
- Monsieur François d'Aubert, député-maire de Laval, ancien ministre.

René Hans était intervenu sur le thème de l'Hypocrisie de la charge de la preuve, en matière de contrôle fiscal et nous joignons ci-après le résumé qui a été publié par la revue «La volonté des PME».



Actualité :

L'hypocrisie de la charge de la preuve en matière de contrôle fiscal

Si l'article L. 192 du livre de procédures fiscales stipule qu'en matière fiscale "la charge de la preuve appartient à l'administration", il faut être candide au pays des entrepreneurs ou alors "sénateur" pour croire en de tels propos !

En effet, conscient du pouvoir excessif de l'administration fiscale face aux contribuables, un groupe de députés,

Lionel Luca, Jean-Pierre Gorges, Hervé Novelli et Jean-Michel Fourgous, a rédigé un amendement visant à rétablir le principe de la charge de la preuve. Le texte a été adopté par l'Assemblée Nationale le 29 avril 2003 (AN. 12^e législ. : 710, 75 C et T.A. 132)

Mais le Sénat, dans sa sagesse légendaire, a cru bon de rejeter l'amendement pour le motif suivant :

"Le texte adopté par l'Assemblée Nationale semble inspiré par une représentation des rapports de force entre le contribuable et l'administration fiscale qui renvoie à une époque heureusement révolue".

(suite en page 4)

Bonnes fêtes
et meilleurs vœux
à tous !

Bollwiller :

Alsasol, la réussite sur tous les terrains

Sécialisée dans le revêtement de sol, la société Alsasol basée à Bollwiller a été créée en 1975 et a connu une croissance importante au cours des dernières années.

Travaillant principalement pour des collectivités, mais également pour des particuliers, la société Alsasol emploie à ce jour 15 personnes qui mettent tout en œuvre pour justifier la confiance d'une clientèle fiable et de plus en plus nombreuse.



Christian Delandre, qui a pris la succession de son père en novembre 1998, dirige cette belle entreprise familiale avec l'aide de son frère Alain et de sa sœur Bernadette.

Alsasol Bollwiller
22, rue de la Gare
68540 Bollwiller
Tél : 03 89 48 05 21
Fax : 03 89 48 27 45

Mulhouse :

Hôtel Berlioz, pionnier de la certification «Hôtelcert»

Notre client, l'Hôtel Berlioz, est représenté par Monsieur Patrick Valin, son gérant. Frédéric et Patrick Valin sont les pionniers de la certification de services hôteliers «Hôtelcert», dans le Sud-Alsace par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mulhouse.

Patrick Valin a racheté l'Hôtel Berlioz en juillet 1999 et en a confié la direction à son frère Frédéric Valin. D'importants travaux de rénovation ont été immédiatement entrepris pour remettre l'hôtel à niveau. Grâce aux investissements réalisés, l'engagement dans la certification avait de sérieuses chances de succès.

L'équipe, composée de 9 personnes, avait déjà été sensibilisée à une démarche qualité en participant il y a deux ans à une opération pilote organisée par la CCI et préparant à la certification hôtelière.

Une étudiante, préparant un BTS en alternance à l'ESGM à Mulhouse, s'est chargée du suivi de la certification pendant la phase préparatoire.



Au fil des mois, les contraintes de la certification ont été bien vécues par l'ensemble de l'équipe et la CCI a permis d'affiner la démarche par son aide technique et par l'envoi à deux reprises d'un visiteur-mystère. Le fait d'avoir un personnel relativement récent dans l'entreprise a sans aucun doute facilité l'acceptation des contraintes liées à la certification.



«Hôtelcert» a été aussi un outil de management qui a permis de motiver et de responsabiliser les individus sur un projet commun. Patrick Valin espère que cette certification AFAQ va bénéficier d'une bonne promotion auprès de la clientèle hôtelière, afin de valoriser au mieux son établissement.

En conclusion, les hôteliers ayant réalisé la certification sont satisfaits d'avoir entrepris cette démarche qu'ils considèrent comme un excellent outil de management.

Hôtel Berlioz
Rue Henner - 68300 Saint-Louis
Tél : 03 89 69 74 44
Fax : 03 89 70 19 17

Colmar :

Gilbert Jenny à la recherche du plant de vigne parfait

A Sigolsheim, Gilbert Jenny mène depuis toujours une pluriactivité. L'entreprise exerce 3 activités : la pépinière viticole, la viticulture (5 hectares de vignes) et la production annuelle de 40 000 géraniums.

En mai, les jeunes plants sont mis en pépinières jusqu'au mois de novembre : permettant ainsi de s'enraciner le plus en profondeur possible et d'aoutier.



C'est la pépinière viticole qui occupe la plus grande place dans l'entreprise. Chaque année l'entreprise produit environ 600 000 plants de vignes greffés. C'est avec passion et professionnalisme que Gilbert Jenny exerce cette activité depuis 35 ans.

En janvier-février, le premier travail consiste à récolter les greffons et les porte-greffes. Les greffons sont coupés, nettoyés de leurs vrilles et sont placés en chambre froide jusqu'au greffage. Les porte-greffes sont ébranchés, éborgnés, talonnés et débités.

En mars, vient la période du greffage sur table : une étape essentielle qui consiste à assembler le porte-greffe et le greffon.

En avril, les plants de vigne sont mis en caisse et placés en chambre chaude, entre 25 et 30°, pendant environ 2 semaines.

En novembre, les plants de vignes sont arrachés à la pépinière juste après la chute des feuilles. Chaque plant est trié manuellement et doit présenter des caractéristiques bien précises : une pousse aotée de 8 cm, une soudure régulière ainsi qu'au minimum trois racines bien réparties.

Généralement après ce tri, il reste la moitié, soit environ 300 000 plants, prêt à vendre.

Il faut alors les conditionner puis les étiqueter avant de les conserver en chambre froide, jusqu'à la plantation dans notre vignoble alsacien.

Jenny Sigolsheim
2, rue du Vieux Moulin
68240 Sigolsheim
Tél : 03 89 78 11 61
Fax : 03 89 78 11 62

Strasbourg :

Lalique, la sophistication au quotidien

Sobre et sophistiquée à la fois, la Boutique Lalique sert d'écrin à un monde magique, né d'une tradition qui se perpétue depuis le début du siècle. Trois univers évocateurs de mille plaisirs s'y déclinent.

A l'espace féminin, Claudine Mage, ambassadrice de charme, et son équipe vous feront découvrir les parfums Lalique. Outre les senteurs délicates, les amateurs apprécieront la beauté précieuse des flacons de cristal numérotés. Bijoux, maroquinerie, foulards et châles griffés Lalique complètent la collection.

L'espace art de la table s'est enrichi de services de porcelaine. Enfin, des

nouveautés également à l'espace décoration.

Outre les coupes, presse-papiers et autres objets prestigieux, vous y admirerez une des dernières créations de la maison Lalique, le vase spatial. Quatre cariatides entraînent ce majestueux vase angulaire dans l'univers cosmique de l'imaginaire.

Edition 2003 numérotée.

Boutique Lalique
25, rue du Dôme
67000 Strasbourg
Tél : 03 88 75 55 52
Fax : 03 88 75 70 12



Timisoara :

Cont Control, vive l'édition en Roumanie !

Le nom n'a plus rien à voir depuis le début de l'année 2002 avec l'activité développée par la société... Elle travaille en réalité pour un groupe international d'imprimeurs, d'origine française.

Cette société est une émanation du Groupe Société des Ecrivains dont le siège social est à Paris.

Ce Groupe est représenté à Madrid, bientôt au Canada et bien entendu en Roumanie, précisément à Timisoara. Sébastien Brancq préside aux destinées du Groupe depuis Paris.

A Timisoara, un couple sympathique, Coralia & Lucian Popa anime la société à laquelle 6 personnes collaborent.

La spécificité de leur activité :

- La traduction, la correction de textes littéraires français, espagnols et anglais, pour qu'ils soient prêts à être typographiés



- Le design des couvertures et des intérieurs des livres. Le tout, grâce aux logiciels spécialisés.

- Investissement important en micro-ordinateurs Macintosh.

- Liaisons journalières par internet avec le siège, autant France-Roumanie que Roumanie-France. Le traitement est également effectué à partir de CD reçus de France.

Comment s'est faite la connexion Société des Ecrivains - Cabinet Hans & Associés - Société Cont Control ? Tout simplement ! Tout le monde sait que René Hans a écrit plusieurs

ouvrages dont l'un a été édité par la Société des Ecrivains.

René Hans a, bien entendu, parlé de sa filiale de Timisoara à l'éditeur, Sébastien Brancq, qui a tout de suite compris qu'il y avait pour lui, une opportunité extraordinaire en Roumanie.

C'est également ce qu'ont compris Coralia & Lucian, deux anciens salariés du Cabinet qui, avec son accord et sa participation, ont réactivé la Société Cont Control pour développer l'activité indiquée ci-dessus et la conduire brillamment là où elle en est actuellement.

Belfort :

LTD, une réussite éclairée...

La société LTD (Light Technique Définition) est spécialisée dans la recherche et la commercialisation de concept d'éclairage innovant, tant auprès des installateurs, des réseaux de distributions généralistes que des particuliers. Elle existe depuis plus de 4 ans, avec un show-room de 300 m².

Notre mission :

- Réaliser des études techniques d'éclairage
- Rechercher les produits les mieux adaptés pour les objectifs à atteindre
- Concilier les choix des clients avec les impératifs techniques
- Mettre en œuvre un concept d'éclairage unique pour chaque cas
- Assurer le suivi de réalisation

LTD c'est aussi :

- Evaluation des besoins
- Définition des produits
- Partenariat avec Bureaux d'Etudes ou architectes
- Accompagnement de chantier
- Possibilités de mise en œuvre
- Formation et logiciel

Un symbole d'esthétique : l'éclairage, c'est pour cette raison que nous vous proposons la plus large gamme de luminaires de marque leaders et des modèles de designer talentueux comme Artemide, Bruck, Iguzzini, Lucien Gau, Simes, Studio Design Italia, 2 Lighting, etc.



Les produits techniques d'éclairage évoluant très rapidement, il faut proposer des solutions simples, flexibles, adaptées à des besoins réels complexes.

Le but : assurer des solutions efficaces en harmonie avec les goûts du client dans un souci d'économie.

Les produits :

- gamme d'éclairage technique complète
- Produits d'actualité, tendances, modes, etc
- Produits de pointe et de convivialité
- Produits de balisage et d'éclairage extérieur
- Sources économiques et de rendement approprié à un confort visuel optimal

LTD et son équipe dynamique vous garantissent un professionnalisme et des résultats irréprochables.

Light Technique Définition
Z.A Champs Frédéric
5, rue Eiffel - 70400 Héricourt
Tél : 03 84 56 88 23
Fax : 03 84 56 81 80

Mulhouse :

L'ESGM s'installe à Colmar

En se portant reprenneur de l'organisme de formation Cipa Formation, notre filiale prend ses marques 5, Place Sainte Catherine à Colmar, en plein coeur de la Préfecture haut-rhinoise où elle accueille d'ores et déjà deux classes de BTS en alternance :

- BTS Assistant de gestion PME/PMI
- BTS Action Commerciale.

Christine Menchon, spécialiste "es-bureautique", responsable du site, et Anne-Caroline Bernhard, conseillère en formation, restent à votre écoute pour répondre à vos besoins de formations dans les domaines d'intervention suivants :

- Communication,
- Secrétariat-assistance,
- Relation client,



Parce que vous êtes vraiment unique, il vous faut une réponse vraiment unique !

Dès le mois de juillet 2004 s'ouvrira une classe de "Mention complémentaire Accueil Réception" en alternance.

Cette formation, d'une durée d'un an, a pour objectif de former des réceptionnistes et hôte(esse)s d'accueil dans le secteur de l'hôtellerie, du tourisme mais aussi de la vente et de la communication.

- Informatique bureautique,
- Management et Ressources humaines,
- Gestion du personnel,
- Gestion financière,
- Commercial et Marketing.

ESGM - Cipa Formation
5, Place Sainte Catherine
68000 Colmar
Tél : 03 89 21 29 60
Fax : 03 89 24 15 88
E-mail : esgm.formations@wanadoo.fr

Mulhouse :

Ristorante Il Cortile, l'italien par excellence !

Largement connu sur la scène mulhousienne de par son épicerie fine «A la Ville de Trieste» se situant avenue Kennedy à Mulhouse, Stéphane D'onghia s'est lancé dans l'aventure de la création d'un restaurant italien haut de gamme en 2001.

La création d'une entreprise relève toujours d'un challenge. Stéphane D'onghia a réussi son pari, son restaurant affiche la plupart du

temps complet !

Installé au sein d'un quartier piéton à la Cour des Chaînes, le «Ristorante Il Cortile» vous propose dans une gastronomie méditerranéenne des plats travaillés.

Suggestion du jour : 15 euros 90
Fermeture : dimanche et lundi.



Ristorante Il Cortile
11, rue des Franciscains
68200 Mulhouse
Tél : 03 89 66 39 79
Fax : 03 89 36 07 97

Timisoara :

BV Productions, produire en Roumanie pour rester compétitif

Le groupe industriel français BV Productions, situé dans le Pas de Calais, l'un des derniers fabricants français de fauteuils pour tous types de véhicules, s'est implanté à Timisoara en Roumanie, début 2003, pour fabriquer un nouveau siège dont il vient d'obtenir l'homologation européenne.

Filiale d'une société française implantée à Timisoara-Roumanie.

Administrateur : Xavier Vandenbrand, 36 ans, fils du fondateur et futur dirigeant du groupe.

Objet d'activité : Fabrication en régime de perfectionnement actif à base de lohn pour les sièges & accessoires pour véhicules utilitaires et bus (toutes marques)

Nombre de salariés : 25 avec un projet de développement jusqu'à 50 salariés.

La décision de s'installer en Roumanie a été prise dans le courant de l'année 2002, suite à une augmentation vive de la concurrence sud européenne, spécialement espagnole et portugaise, dans ce domaine d'activité.

L'implantation s'est concrétisée dès le 1er trimestre 2003. Le Groupe a préféré faire fabriquer directement ses produits par des techniciens chevronnés roumains et parallèlement a supprimé la sous-traitance avec des entreprises belges et tchèques.

Procédures technologiques : à base de technologie française en matériel de production.



Marché de la filiale roumaine : exportation vers la Société mère, avec à terme, ouverture sur le marché roumain, en plein développement, et par extension sur le marché d'Europe de l'Est.

Les techniciens roumains se sont vus offrir la possibilité de stages de formation au sein de la maison-mère ou par l'envoi d'un technicien français sur place.

La société roumaine BV Productions RO a choisi, pour le suivi de sa compétitivité et de sa gestion, le Cabinet Hans & Associés, Bureau de Timisoara, pour ses méthodes de travail équivalentes à celles pratiquées en Alsace et pour la formation de son personnel, assuré par la S.A. Hans & Associés à Bollwiller.

Mulhouse :

Maisons Cap se construit un nouvel avenir

Thierry Brunner et Walter Fromm, respectivement dessinateur et commercial au sein de l'entreprise Maisons Cap ont repris cette dernière qui les employait.

Le Cabinet Hans & Associés les a assistés pour cette reprise en complétant le cercle d'actionnaires et en participant à la recherche du financement de l'opération.

Avec 10 années d'expérience, Maisons Cap est connue sur la chronologie de la «moyenne gamme plus» et jouit d'une véritable image de sérieux en réalisant la quasi intégralité de son chiffre d'affaires pratiquement sans recours à la publicité.



Maisons Cap
75a, rue de l'Etang - 68170 Rixheim
Tél : 03 89 75 42 22 - Fax : 03 89 44 46 81

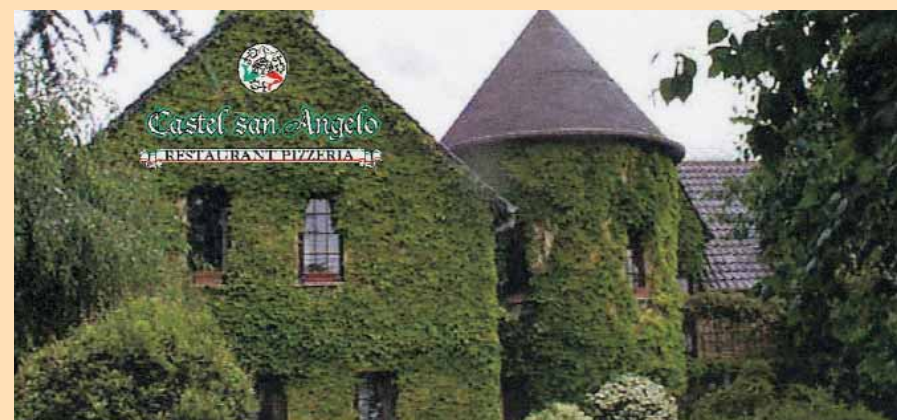
Strasbourg :

Castel San Angelo, la cuisine italienne aux portes de Strasbourg !

Récemment repris par M. Angelo Bulone, le Castel San Angelo perpétue la tradition familiale de la cuisine italienne aux portes de Strasbourg.

Chaque visite vous plonge dans un univers retraçant les saveurs méditerranéennes, sans oublier la carte traditionnelle qui offre un large éventail de tentations.

Le cadre, le décor et le service ne pourront que satisfaire les gourmets les plus exigeants. Banquets, fête de familles ou repas plus intimes laisseront le souvenir des moments réussis.



Castel San Angelo
53, route de Brumath - 67670 Mommenheim
Tél : 03 88 51 61 78

Actualité (suite) :

L'hypocrisie de la charge de la preuve en matière de **contrôle fiscal**

Les participants au colloque organisé par l'IFRAP le 19 juin 2003 dans les salons de l'Assemblée Nationale ont pu se rendre compte combien nos sénateurs sont loin de la réalité quotidienne des patrons de PME qui ont témoigné à la tribune.

Que de vies déchirées d'entreprises mises en liquidation, que d'emplois perdus du fait de la non application de l'article L. 192 du LPF. Son application paraît impossible pour plusieurs raisons : la réalité des faits sur le terrain ; une jurisprudence constante ; l'impossibilité matérielle de prouver dans certains cas, enfin la loi elle-même, qui prévoit les exceptions.

1. La réalité sur le terrain

Je n'ai pas vu un contribuable recevant une notification de redressement qui ne tente pas d'apporter tous les moyens de preuve en sa possession pour démontrer sa bonne foi.

Par contre, il est rare que l'administration apporte les preuves concrètes de ses affirmations et dans l'esprit de l'inspecteur, ne l'oublions pas, l'entrepreneur est un fraudeur.

2. La jurisprudence

Une jurisprudence maintenant constante impose au contribuable désireux de se prévaloir d'un texte d'exception de prouver qu'il relève bien de ce régime d'exception. La loi fiscale étant faite d'exceptions...

3. L'impossibilité matérielle de prouver

Ainsi il appartient au contribuable de prouver l'absence de débat oral et contradictoire avec l'inspecteur...

4. La loi elle-même prévoit des exceptions

a) En cas de rejet de comptabilité

L'inspecteur, juge et partie, est seul maître pour rejeter le moyen de preuve qu'est la comptabilité.

Depuis des années, aussi bien au niveau de l'IFRAP que de la CGPME, nous réclamons l'intervention d'un tiers pour décider du rejet de la comptabilité.

Signalons au passage qu'une comptabilité rejetée par l'administration et considérée non probante ne fait pas obstacle à ce que l'administration utilise des éléments tirés de celle-ci pour opérer les redressements (CE 27/03/95 N° 117667 9è et 8è SS)

b) En cas de taxation d'office

L'administration est en droit de taxer d'office et de demander au contribuable d'apporter la preuve de l'exagération de l'imposition d'office :

- si le contribuable a déposé sa déclaration hors délais (1 seul jour suffit)
- en cas de pourcentage de bénéfice brut anormal
- en cas d'enrichissement des associés hors de proportion avec les résultats déclarés

Affirmer que la charge de la preuve appartient à l'administration relève donc véritablement de l'hypocrisie.

La CGPME du Haut-Rhin est intervenue auprès du député Arlette Grosskost pour que soit enfin voté un



texte prévoyant l'intervention d'un juge professionnel pour prendre la décision de rejeter la comptabilité.

Lorsque nous voyons le sort réservé à l'amendement du 29 avril 2003 déposé par les valeureux députés cités ci-dessus, nous n'avons que peu d'espoir pour voir une brèche s'ouvrir dans la bastille de l'administration fiscale.

Mais le jeu en vaut la chandelle. Car il y va de la vie et de la pérennité de l'activité de plusieurs milliers d'entrepreneurs.

Hans & Associés

Experts Comptables
Commissaires aux Comptes

7 adresses pour vous conseiller,

2 adresses pour vous former

Bureau de Belfort

Hans & Associés ICM-DMCE
6, rue Emile Py
90000 Belfort
Tél : 03 84 22 68 27
Fax : 03 84 55 01 30
Email : belfort@hans-associes.fr

Bureau de Bollwiller

Hans & Associés Bollwiller
3c, route de Guebwiller
68540 Bollwiller
Tél : 03 89 83 66 00
Fax : 03 89 83 66 01
Email : bollwiller@hans-associes.fr

Bureau de Colmar

Hans & Associés Sarecal
1, avenue Foch
68000 Colmar
Tél : 03 89 41 06 03
Fax : 03 89 23 54 18
Email : colmar@hans-associes.fr

Bureau de Guebwiller

Hans & Associés Guebwiller
5, rue Jean-Baptiste Weckerlin
BP 72 - 68502 Guebwiller
Tél : 03 89 62 20 80
Fax : 03 89 62 20 81
Email : guebwiller@hans-associes.fr

Bureau de Mulhouse

Hans & Associés Mulhouse
15, rue de la Montagne
68100 Mulhouse
Tél : 03 89 31 74 00
Fax : 03 89 54 21 50
Email : mulhouse@hans-associes.fr

Bureau de Strasbourg

Hans & Associés Strasbourg
2, Square du Château - BP 80044
67301 Schiltigheim Cedex
Tél : 03 90 22 29 50
Fax : 03 90 20 89 62
Email : strasbourg@hans-associes.fr

JPS & Associés

2, Square du Château - BP 80044
67301 Schiltigheim Cedex
Email : strasbourg@hans-associes.fr
Tél : 03 90 20 86 60
Fax : 03 90 20 86 66
Email : jps@hans-associes.fr

Bureau de Timisoara

Hans & Associés Timisoara
Str Infratirii nr 1
1900 Timisoara - Romania
Tél/Fax : 0040 2 56 49 24 84
Tél/Fax : 0040 2 56 29 40 48
Email : hans-roumanie@mail.dntm.ro

Centres de Formation

ESGM
15, avenue Clémenceau
68100 Mulhouse
Tél : 03 89 66 09 01
Fax : 03 89 46 05 32
E-mail : esgm.formations@wanadoo.fr

ESGM - Cipa Formation
5, Place Sainte Catherine
68000 Colmar
Tél : 03 89 21 29 60
Fax : 03 89 24 15 88
E-mail : esgm.formations@wanadoo.fr

Actualité :

René Hans, Vice-Président de la CGPME contre la surtaxation des entreprises par la CAMSA

La CGPME s'oppose à la surtaxation des entreprises des communes du Bassin Potassique par la Communauté d'Agglomération de Mulhouse Sud-Alsace, dite CAMSA.

Le président de la CGPME, Monsieur Jean-Pierre Gallo, a mandaté René Hans pour la défense des entreprises sur le plan fiscal. Dans ce cadre, il a été chargé du dossier de la CAMSA.

La mobilisation des entreprises a été forte dans le combat contre ce qui relève d'un terrible piège fiscal.

En effet, l'application d'un taux unifié de taxe professionnelle au sein de la Communauté des Communes du Bassin Potassique aurait eu pour conséquence l'application d'un taux maximal de 12 %.

Le taux pour les communes d'adhérer individuellement à la CAMSA déjà existante, permet à nos politiques d'appliquer le taux majoré de 17 % !

L'adhésion des communes à cette communauté d'agglomération a pour conséquence une augmentation considérable de la pression fiscale. Pour certaines communes, le taux augmentera de plus de 300 % !

L'ensemble des communes, malgré l'intervention et la mise en garde de la CGPME, sur les conséquences désastreuses au niveau économique a décidé d'adhérer à ce dispositif.

Le combat n'est pas terminé et la CGPME espère ramener nos élus à la raison. Plus grave encore, l'adhésion à la CAMSA entraîne l'application du versement transport par les entreprises de plus de 9 salariés au taux de 1,85 % de la masse salariale brute, et ceci à compter du 14 janvier 2004.

En tant que chefs d'entreprises responsables nous devons être vigilants et nous opposer avec force à toute nouvelle pression fiscale ou sociale. Les seuils supportables ont été dépassés, ne restons pas inactifs et mobilisons nous !



Strasbourg :

Le chèque de table, un vrai complément de revenu

Le chèque de table, véritable complément de revenu, exonéré de charges sociales, fait confiance à l'équipe de Strasbourg.

Hans & Associés Strasbourg a le plaisir de vous présenter ce client. Le chèque de table est une véritable mine d'avantages pour votre entreprise et vos salariés :

- Pour votre entreprise, c'est jusqu'à 1 012 euros d'économie en charges sociales par salarié et par an.
- Pour vos salariés, c'est un complément de revenu net de charges sociales et fiscales.



Motiviez vos salariés !

“Le Chèque de Table : Un vrai complément de revenu exonéré de charges sociales et fiscales !”

30€ de Chèques Cadeaux OFFERTS*

A partir de 1 salarié

SPÉCIMEN 2003

CHÈQUE DE TABLE

Pour votre entreprise

- Jusqu'à 1 012 € d'exonération de charges sociales et fiscales par an et par salarié
- Accessible à toutes les entreprises
- Même à partir de 1 salarié

Pour les salariés

- Un complément de revenu net de charges sociales et fiscales
- Un avantage social incontestable
- Partout en France avec 150 000 points de restauration affiliés

Contactez-nous au : 05 61 61 10 40

Natexis Banques Populaires : N° 1 des solutions exonérées de charges sociales et fiscales. 1 PME SUR 3 CLIENTES